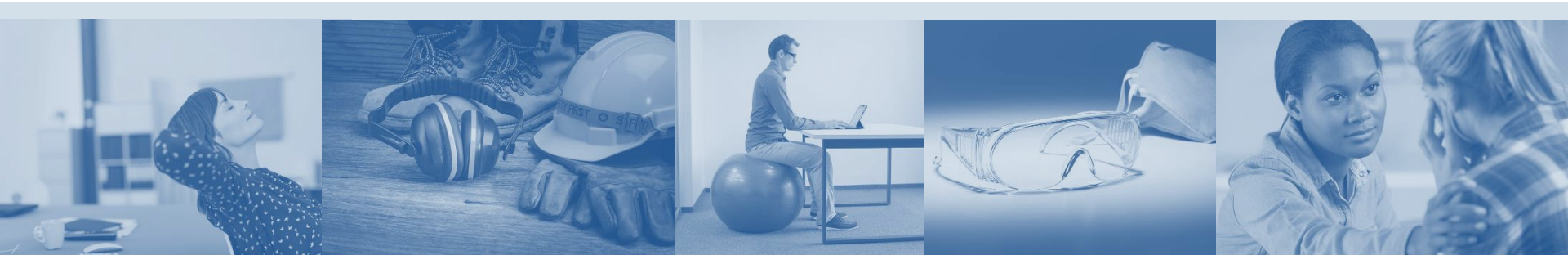


Présentation des résultats de la caractérisation préliminaire de la contamination en surface des sols à l'arsenic, au cadmium et au plomb dans le périmètre urbain de Rouyn-Noranda

Présenté lors de la conférence de presse du 26 novembre 2020, en visioconférence



Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec



Direction de santé publique

UNIR NOS FORCES
VERS L'EXCELLENCE
POUR LE BIEN-ÊTRE
DES GENS D'ICI

HUMANISME

ENGAGEMENT

TRANSPARENCE

COLLABORATION

26 novembre 2020

L'équipe à la Direction de santé publique

Directrice de santé publique

Lyse Landry, M.D.,

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Responsable de l'étude

Frédéric Bilodeau, Ph. D, conseiller en santé environnementale

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Chef d'équipe en santé environnementale

Stephane Bessette, M. Env., conseiller en santé environnementale

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Médecin-conseil

Stéphane Trépanier, M.D., médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Coordonnateur de l'étude

Daniel Proulx, Ph. D., professionnel de surveillance

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

Plan

1. Objectifs de la DSPu, nombre et lieux échantillonnés
2. Résultats
3. Constats et facteurs en lien avec la contamination
4. Gestes simples
5. Recommandations de la Direction de santé publique
6. Outils de communication

1. Mise en contexte – Santé publique

- Le mandat de la santé publique a pour objet la **protection de la santé de la population** et la mise en place de conditions favorables au maintien et à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être de la population.
- Dans ce cadre, la Direction de santé publique (DSPu) de l'Abitibi-Témiscamingue a mené une caractérisation préliminaire de la contamination en surface des sols à l'arsenic, au cadmium et au plomb dans le périmètre urbain de Rouyn-Noranda.
- La DSPu présente les résultats de cette étude réalisée à l'été 2019.

Caractérisation préliminaire du périmètre urbain de Rouyn-Noranda

Caractérisation préliminaire des sols du périmètre urbain de Rouyn-Noranda

Objectifs

- La caractérisation préliminaire des sols menée par la DSPu avait pour objectif principal de vérifier la présence d'une contamination de surface par des métaux en établissant un portrait des concentrations en arsenic, en plomb et en cadmium dans le premier pouce (0-3 cm) des sols du périmètre urbain de la ville Rouyn-Noranda.
- En fonction de son mandat et à partir des données de ce portrait, la DSPu poursuit également l'objectif d'informer la population sur les risques potentiels à la santé liés à une exposition à l'arsenic, au cadmium ou au plomb et les mesures de protection applicables.

Zone ciblée

- Périmètre urbain de Rouyn-Noranda

Collecte

- Juillet à septembre 2019

Détails des lieux échantillonnés

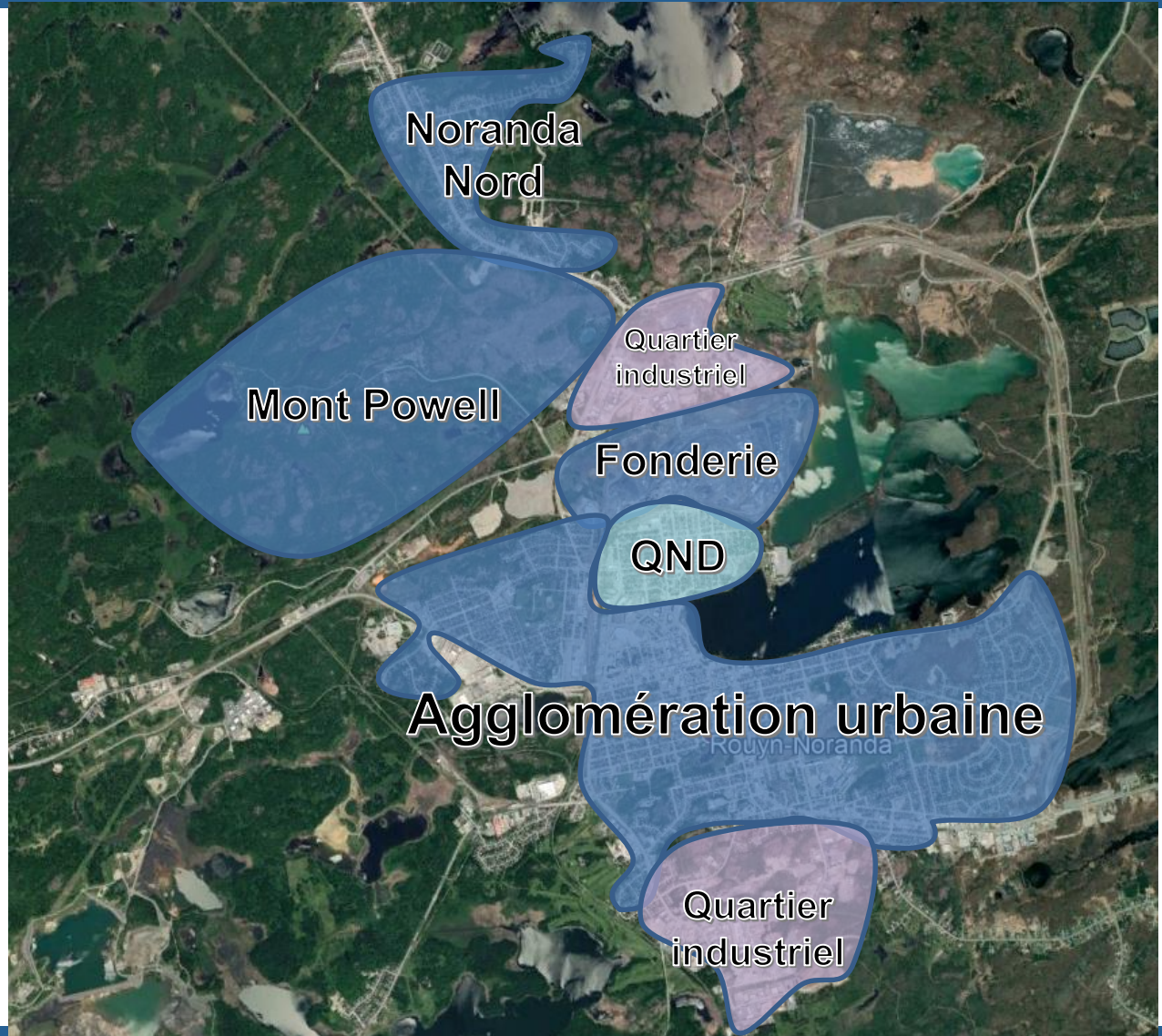
Types de terrains	Nombre d'échantillons
Sentiers de vélo du Mont Powell	17
Parcs	22
Écoles	6
Ruelles du QND	26
Terrains résidentiels (périmètre urbain de RN)	156
CPE et garderies en milieu familial	27
Total	254

Carte des zones échantillonnées

Non échantillonné

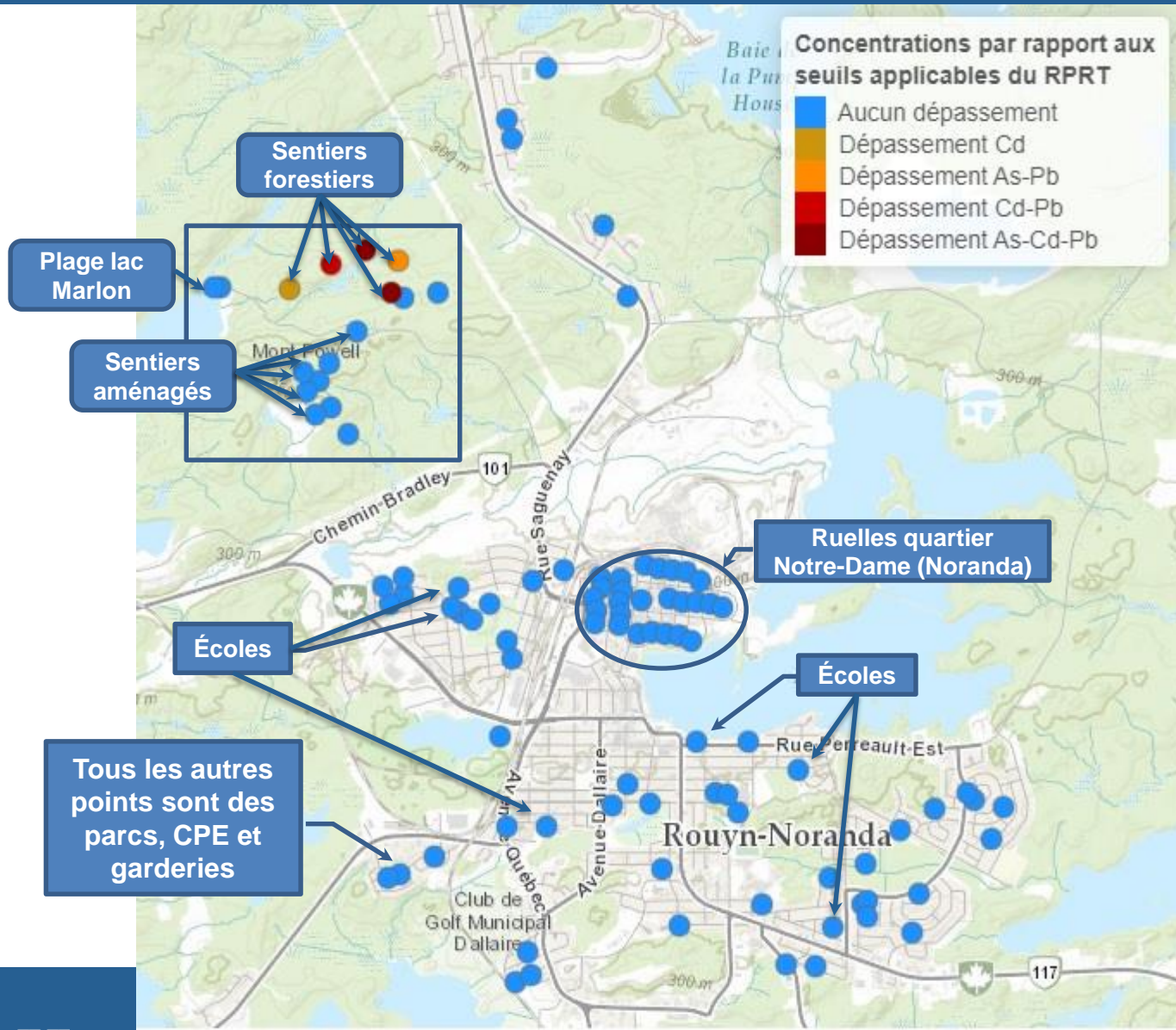


Autre campagne



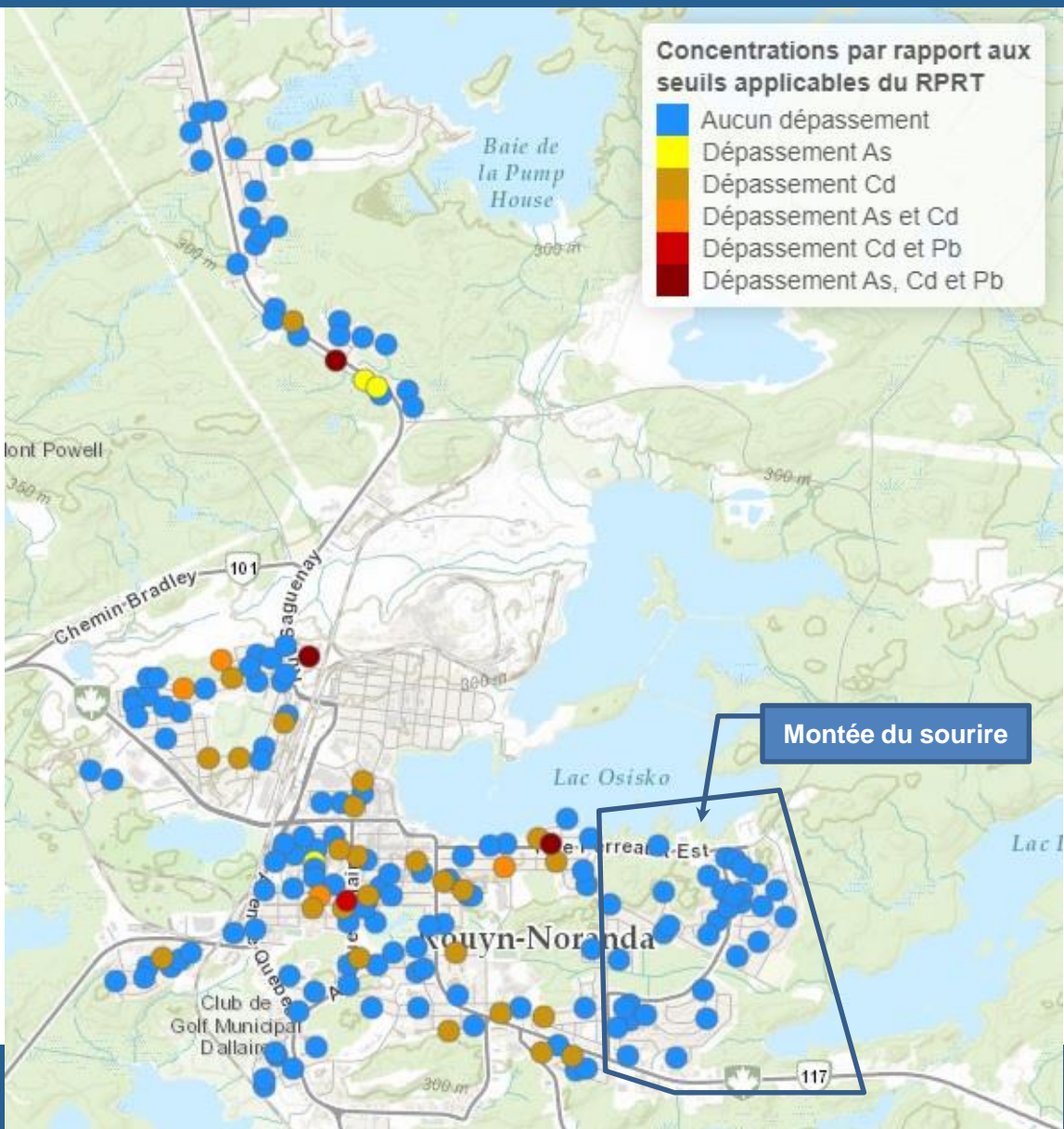
Résultats de la caractérisation préliminaire

Carte des résultats des terrains publics et des sentiers du mont Powell



Carte des résultats des terrains résidentiels

Terrains résidentiels dépassants les seuils applicables du ministère de l'Environnement dans l'horizon 0-3 cm



Résultats

Distribution	Terrains résidentiels	Sentiers mont Powell	CPE et garderies en milieu familial	Écoles	Parcs	Ruelles du QND
Nb. de terrains échantillonnés	156	17	27	6	22	26
Nb. de terrains au-dessus des critères :						
Arsenic	10	2	0	0	0	0
Cadmium	33	4	0	0	0	0
Plomb	4	4	0	0	0	0

Résultats : terrains résidentiels

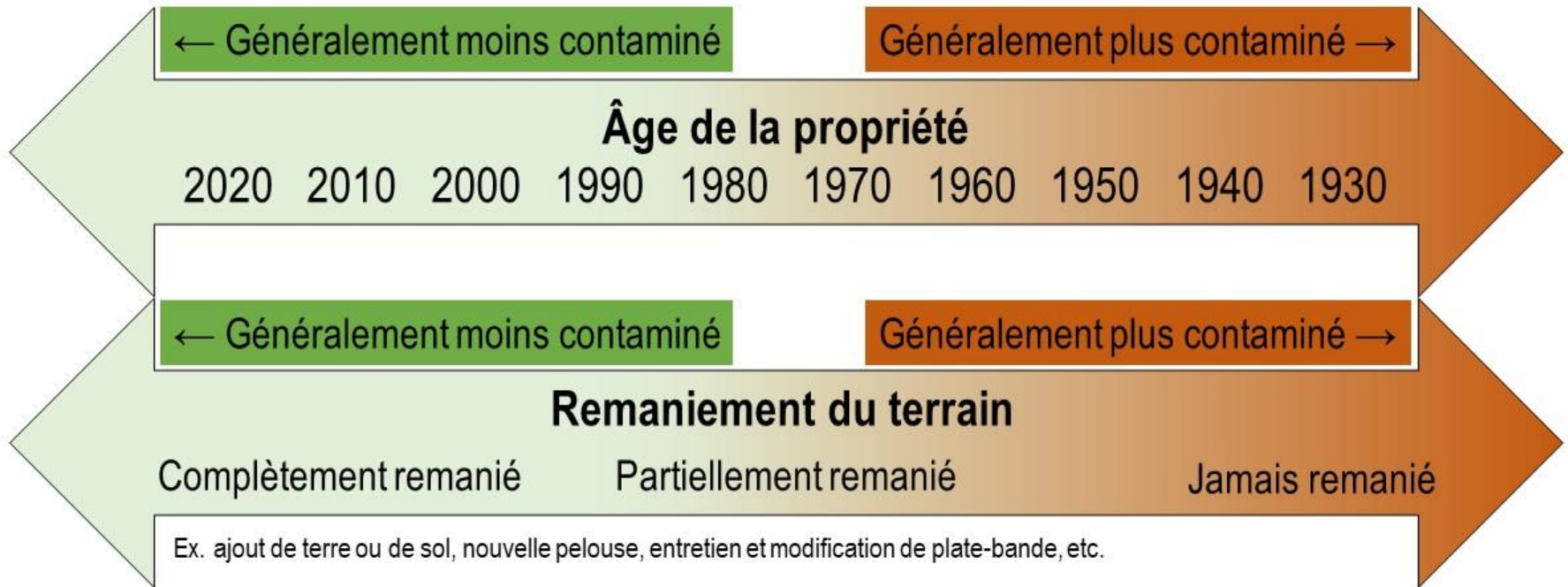
Pourcentage des terrains résidentiels dépassant le RPRT

	Critères du RPRT	Nb.* de terrains	Pourcentage
Arsenic	30 ppm	10	6%
Cadmium	5 ppm	33	21%
Plomb	500 ppm	4	3 %
Total		36	23 %

*Attention, les résultats des concentrations en métaux des terrains n'ont pas été arrondis.

Constats et facteurs en lien avec le degré de contamination

Facteur en lien avec les concentrations de d'arsenic, de cadmium et de plomb



Facteurs en lien avec les concentrations de d'arsenic, de cadmium et de plomb

- **Les concentrations les plus élevées ont principalement été observées dans les secteurs les plus anciens de la ville.**
 - La plupart des terrains affichant une concentration excédant un des seuils du RPRT se situent sur la rive sud du lac Osisko, au centre-ville, ainsi que dans le quartier Sacré-Cœur. En revanche, l'ensemble des terrains échantillonnés dans le quartier de la Montée du Sourire présentent tous des résultats sous les seuils applicables pour ces contaminants.
- **Le remaniement des sols entraînerait une dilution des concentrations de polluants à la surface de ceux-ci.**
 - Cela semble corroboré par l'analyse des ruelles du quartier Notre-Dame et les sentiers du mont Powell.

Gestes simples pour réduire son exposition ou celle de sa famille aux sols contaminés

Gestes simples

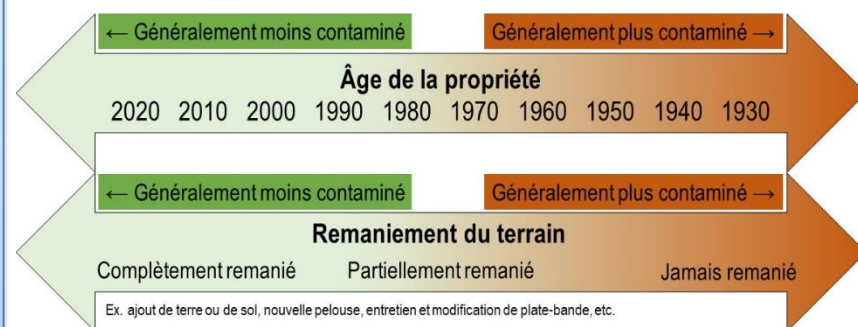
Pour les terrains au-dessus des valeurs limites

La **DSPu vous recommande d'appliquer** des mesures de protection afin de réduire votre exposition ou celle de votre famille aux sols contaminés.

Substances	Valeurs limites
Arsenic	30 ppm
Cadmium	5 ppm
Plomb	500 ppm

Pour les terrains sous les valeurs limites

Étant donné que l'ampleur et l'étendue de la contamination du périmètre urbain de Rouyn-Noranda n'est pas encore circonscrite, **la DSPu encourage les citoyens à prendre connaissance des gestes simples** qu'ils peuvent appliquer au quotidien, et ce, particulièrement si leur maison est ancienne et si leur terrain n'a jamais été remanié.



Pourquoi les gestes simples sont importants

- Une exposition aux sols contaminés à l'arsenic, au cadmium ou au plomb représente un risque à la santé.
 - Le risque varie en fonction de l'usage du terrain et des comportements des adultes ou des enfants.
 - Des effets à la santé pourraient se manifester après plusieurs décennies d'exposition.
 - Aucun effet à la santé n'est attendu suite à une exposition à court terme.
- Plus une personne a d'interactions avec un sol contaminé, plus elle s'expose aux contaminants.

Exemples de gestes simples

- Limitez autant que possible l'usage récréatif des parties non remaniées et anciennes du terrain, surtout pour les enfants.
- Surveillez vos enfants lorsqu'ils jouent dehors afin qu'ils ne mangent pas de terre ou de sable.
- Lavez-vous les mains si vous avez été en contact avec des sols contaminés.
- Si votre sol est contaminé au cadmium, évitez d'y faire pousser des légumes à feuilles comestibles comme de la salade, des épinards ou de la bette à carde.
- Ajoutez annuellement de la nouvelle terre à votre jardin et mélangez bien votre sol.
- Réduisez la poussière dans le domicile et sur les surfaces et objets à l'extérieur

Pour consulter l'ensemble des gestes simples :
<https://www.ciass-at.gouv.qc.ca/partage/BIOSURVEILLANCE/GESTES-SIMPLES-POPULATION.pdf>

Recommandations de la DSPu

Recommandations (1/4)

Recommandation 1 : Que le ministère de l'Environnement poursuive la caractérisation des sols du périmètre urbain de Rouyn-Noranda afin de connaître l'ampleur et l'étendue de la contamination, et ce, conformément à ses exigences. Il est suggéré que la poursuite de cette caractérisation devrait débuter par les 36 terrains résidentiels qui affichent les concentrations les plus élevées en arsenic, en cadmium ou en plomb dans l'horizon 0-3 cm et prioriser les secteurs les plus anciens du périmètre urbain.

Recommandations (2/4)

Recommandation 2 : Suivant cette caractérisation du ministère de l'Environnement, réhabiliter les terrains résidentiels dont les sols dépassent l'un des seuils fixés dans le RPRT pour l'arsenic, le cadmium ou le plomb.

Recommandations (3/4)

Recommandation 3 : Aux personnes résidant sur des terrains contaminés à l'arsenic, au cadmium et/ou au plomb, d'appliquer des mesures visant à limiter l'exposition à ces contaminants.

Recommandation (4/4)

Recommandation 4 : Que soit mené prochainement une concertation entre la Direction de santé publique, la Ville de Rouyn-Noranda, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) en vue de formuler des conseils de prévention et de protection en lien avec la contamination des sols du secteur du mont Powell (incluant la plage du lac Marlon).

Communication et outils

Outils

- Page web dédiée, <https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/solsrn/>
- Courriel dédié, 08.ci:sssat.sols.rn@ssss.gouv.qc.ca
- Numéro de téléphone, 819 764-4600
- Gestes simples, disponible en ligne.
- Dépliant destiné au périmètre urbain, accompagné des gestes simples, disponible en format papier et en lignes.
- Foire aux questions, janvier 2021, disponible en ligne.

Nous joindre

Communiquez avec l'équipe de santé
environnementale

Téléphone : 819 764-4600

Courriel : 08.cierrat.sols.rn@ssss.gouv.qc.ca

Pour plus d'informations en lien avec la contamination des sols, vous êtes invités à consulter la section du site web du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue consacrée à l'étude :

<https://www.cierrat-at.gouv.qc.ca/solsrn/>